

Rapport no 199 au Conseil communal de Nyon (avec clause d'urgence)

## **Collation de la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Nyon à Monsieur André Borschberg**

Au Conseil communal de Nyon

Nyon, le 25 janvier 2015

Monsieur Le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission composée de MM Pierre Wahlen, Sacha Soldini, Alexandre Demetriades, Yves Gauthier-Jaques et Pierre Girard (président et rapporteur) s'est réunie le 22 janvier 2015. M. Patrick Buchs était excusé. Monsieur le Syndic Daniel Rossellat a pu nous donner toutes les explications et répondre aux questions des commissaires. La commission le remercie de sa présence.

Ce n'est pas souvent que la bourgeoisie d'honneur est accordée à une citoyenne ou à un citoyen de la ville. Il y faut de bonnes raisons, avoir rendu des services importants au pays, au canton ou à la commune, ou s'être distingué par des mérites exceptionnels. C'est ce que dit en substance l'article 16 du Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Nyon du 12 août 2009.

La commission estime qu'il convient d'accorder à Monsieur André Borschberg la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Nyon. C'est l'aventure d'un pionnier défendant une cause noble dont les résultats des recherches et expériences pourront avoir un impact important dans le monde entier que le Conseil communal désire reconnaître et récompenser.

Monsieur André Borschberg est co-fondateur de *Solar Impulse*. Il dirige cette entreprise tant du point de vue technique que logistique et est également l'un des deux pilotes, tâche qu'il partage avec Bertrand Piccard.

En 2010, aux commandes de *Solar Impulse*, Monsieur Borschberg effectue un vol de 26 heures démontrant la possibilité de voler jour et nuit sans carburant. En 2011, il vole de Payerne à Bruxelles, soit 630 km en 13 heures. En 2013, c'est la traversée des Etats-Unis en plusieurs étapes.

La prochaine phase de l'aventure de *Solar impulse* est le tour du monde, un périple de 35'000 km en plusieurs étapes, certaines durant plus de cinq jours et cinq nuits pour le survol des océans.

Monsieur Borschberg a obtenu sa licence de pilote à 17 ans. Il a le grade de capitaine à l'armée et a piloté les avions des Forces aériennes suisses tels que Venom, Hunter ou Tiger. Il est titulaire de plusieurs licences de pilote professionnel d'avion et d'hélicoptère.

Dans le domaine social, il consacre du temps à l'association Les Restos du Cœur et à l'accompagnement de malades du sida.

### **Conclusion**

C'est une commission unanime qui soutient la proposition de la Municipalité d'octroyer à Monsieur André Borschberg la bourgeoisie d'honneur de notre ville. Elle souligne ici le parcours exceptionnel de créativité et de persévérance, mais aussi l'audace et le courage de ce pionnier, qui a déjà marqué l'aéronautique de son empreinte, en passe de réaliser ces prochains mois un exploit hors du commun. A n'en pas douter, Monsieur Borschberg portera très haut les couleurs de notre pays, mais

aussi de notre cité. Au vu de ce qui précède, la commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de prendre la décision suivante :

### **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis no 199 concernant la collation de la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Nyon à Monsieur André Borschberg ;

**ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**décide :** d'accorder, et conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement du août 2009 sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Nyon , la bourgeoisie d'honneur de Nyon à Monsieur André Borschberg.

La commission : Pierre Wahlen, Sacha Soldini, Alexandre Demetriades, Yves Gauthier-Jaques, Patrick Buchs, Pierre Girard (président et rapporteur)